



DÉCISION 676 / 2025

RELATIVE À LA SIGNATURE D'UN AVENANT A LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'ESPACES AU COMPLEXE SPORTIF "VAL SAINT-PIERRE" À JURY AVEC L'ASSOCIATION SHOBU AIKIDO VSP LE SAMEDI 6 DECEMBRE 2025.

Nous soussignés, Nathalie SPORMEYEUR, 18^{ème} Vice-Président de Metz Métropole,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté de Monsieur le Président en date du 03 juin 2024 par lequel Madame SPORMEYEUR, Vice-Présidente déléguée « vie associative et équipements sportifs », a reçu délégation, dans la limite de ses fonctions, pour « suivre les dossiers, signer les actes et courriers et exécuter les délibérations dans le domaine de la vie associative et équipements sportifs »,

DÉCIDONS :

De signer l'avenant à la convention relative à la mise à disposition d'espaces du complexe sportif « Val Saint-Pierre » à Jury avec l'association Shobu Aikido VSP le samedi 6 décembre 2025.

Fait à Metz, le 25 NOV. 2025 -

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-200039865-20251125-Decis676-2025-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/11/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour le Président

La Vice-Présidente Déléguée

Nathalie SPORMEYEUR

Maire de Saulny

AVENANT 1

Par la présente, l'Eurométropole de Metz octroie à l'association utilisatrice une mise à disposition d'espaces du complexe sportif du Val Saint Pierre à titre exceptionnel en complément des créneaux dont elle dispose.

COMPLEXE SPORTIF "VAL SAINT-PIERRE"
Fiche d'attribution de créneaux exceptionnel
Saison 2025-2026

ATTRIBUTAIRES : Shobu Aïkido VSP

REPRESENTE PAR : Monsieur Thierry SINNES – Président

JOURS ET HEURES D'ATTRIBUTION :

- SAMEDI 6 DECEMBRE 2025 13H00 à 20H00 Stage passage grade aïkido Dojo

ESPACE(S) ET EQUIPEMENT(S) MIS A DISPOSITION :

	Grande salle
	Salle de danse
X	Dojo
	Tennis
	Bar
X	Douches-vestiaires, nombre <i>2 / 1 homme + 1 femme</i>
	Vestiaires arbitres
	Salle de réunion (15 places)
	Tableau d'affichage
	Club house
	Autres équipements :

NOMS ET QUALIFICATIONS DES RESPONSABLES INTERVENANT SUR LES CRENEAUX CI-DESSUS :

(à compléter avec précision par l'utilisateur)

CRENEAU	RESPONSABLE	MAIL	TELEPHONE
Samedi, de 12 13 ^h /2 ^h	SiNNES Thierry Prés. de la	amandine.singes@ numerical.fr	06.10.98.12.75
	EZ KHANSI, Mehdi, Enseignant 4 ^{ème} DAN	eKhansi.mehdi@gmail.com	06.24.47.30.46

COMMENTAIRES :

Les temps de montage et démontage, ainsi que de déshabillage et rhabillage sont inclus dans les horaires ci-dessus. Merci de le faire respecter.

L'accès à l'équipement ne sera autorisé qu'en présence d'un des responsables.

Fait à Metz, en deux exemplaires, le 25 NOV. 2025 -

Pour Metz Métropole
La Vice-Présidente Déléguée

Nathalie SPORMEYEUR
Maire de Saulny

Pour le Shobu Aïkido VSP
Le Président

Thierry SINNES